

# VILLE DE GUERANDE

## **COMPTE RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, LE QUATRE AVRIL, à 18 Heures 00,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué par  
Monsieur Christophe PRIOU, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de  
Mme Marie-Annick DURAND

### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme PHAN THANH - M.LOIRAT - Mme DURAND – M.de LORGERIL  
Mme JOUNIER – M.PORTET - Mme LACROIX – M.MACÉ - Mme PAOLOZZI-DABO  
Mme DEMY - Mme GUILLOUX – M.GAULTIER - M.GUIHENEUF – M.GUIHARD  
M.BOULO - Mme MOREAU – M.CHASSAING - Mme LEPINE (arrivée à 18h40)  
Mme URVOIS - Mme GEFFRAY - Mme DUVERT - Mme MORVAN – M.PAUTREMAT  
M.de la CHEVASNERIE - Mme CHALLIER - M.NAËL – Mme GERMAIN  
Mme MIGAULT – M.MICHÉ – M.PAGEAU - Mme REVAULT

*FORMANT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.*

### **ETAIENT EXCUSES :**

M.DUNET donne pouvoir à Mme PHAN THANH  
M.CRIAUD donne pouvoir à M.LOIRAT

*M.de la CHEVASNERIE a été élu Secrétaire de Séance*

En ouverture du Conseil Municipal, Monsieur Priou Maire sortant prend la parole et prononce le discours suivant :

« Je souhaite clore ce chapitre électoral avec la présence de quatre listes, signe de la vitalité démocratique de notre commune, constante depuis 1989.

Il y a toujours 4 listes AU PREMIER TOUR ;

Il y a eu des débats des projets, avant d'arriver au 1er jugement des électeurs le 23 mars.

Le dimanche matin ceux qui avaient des certitudes eurent des doutes le soir, et ceux qui avaient des doutes, nous en étions, eurent des certitudes.

En effet le verdict des urnes le 30 mars confirma les tendances lourdes du 1er tour, tout en regrettant le taux d'abstention, en constante augmentation dans notre commune, qui épouse la tendance des villes moyennes, nous qui nous dirigeons vers les 20 000 habitants, la majorité silencieuse s'est exprimée. Le peuple a toujours raison et il a le dernier mot démocratique, comme le disait le fondateur de la Vème République pour la France et c'est vrai pour Guérande :

« La France ce n'est pas la Gauche, ce n'est pas la Droite, le populo (affectif) a du bon sens il sait « accepter le verdict ».

Je citerai un écrivain étranger qui écrivait en 1953 à propos de la réaction d'un gouvernement totalitaire « Le Peuple a par sa faute perdu la confiance du gouvernement et ce n'est qu'en travaillant deux fois plus qu'il peut la regagner. Ne serait-il pas plus simple alors pour le gouvernement de dissoudre le peuple et d'en élire un autre ? »

La liste « Guérande avec vous » rassemblée autour de Stéphanie Phan Thanh a fait le choix de la clarté. Clarté vis-à-vis de la loi anti-cumul applicable en 2017. Nous ne voulions pas avancer avec un faux-nez « on verra en 2017 » pas de contre-pied. Les guérandais et guérandaises l'ont entendu.

Je regrette personnellement non pas la loi, je ne l'ai pas voté, mais que cette loi ait omis volontairement de traiter du statut de l' élu, fondamental pour assurer une bio-diversité républicaine, en voie d'extinction, certaines personnes plus principalement en activité n'ont pu s'engager localement dans la vie de la cité et ceci vaut pour les 4 listes.

Nous pouvons croire en la force des symboles « comme le déclarait, dimanche soir Annick Mahé, que je salue, Stéphanie sera la première femme maire élue par le suffrage universel ».

C'est un symbole car il y a 70 ans, presque jour pour jour, le 21 avril 1944, le droit de vote était accordé aux femmes après le retour des élections au suffrage universel pour l'ensemble de la population après la seconde Guerre mondiale. Le droit de vote est aussi alors accordé aux colonies françaises lors de sa conférence de Brazzaville où sont réunis le Général de Gaulle et les gouverneurs des colonies. La France combattante à Alger accorde le droit de vote aux femmes, près d'un siècle après l'adoption du suffrage universel masculin. Elle est l'un des derniers pays d'Europe à avoir accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Les femmes useront de ce droit pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945

N'oublions pas ces femmes et ces hommes qui ont combattu contre l'Allemagne nazie, le fascisme et l'impérialisme japonais.

Hommage sera rendu aux nations libérant la France le 6 juin prochain, lors du 70ème anniversaire du débarquement en Normandie.

Je souhaite rappeler que le parcours d'une femme est plus difficile dans la vie publique car elle a 3 journées en une, vie de famille, vie professionnelle, vie publique.

Enfin je souhaite faire deux clins d'œil :

Il est difficile de faire un nom, surtout quand on ne s'appelle pas Stéphanie Durand ... mais Stéphanie Tan Pahn ou peut être Mme N'Guyen.

Le mot de la fin de cette aventure appartenant à Antoine du haut de ses 7 ans qui à l'annonce du résultat déclarait fou de joie « C'est un grand soulagement pour la France que maman soit élue », par bonheur Guérande se situe en France.

Stéphanie, tu ne fus donc pas nommée, désignée, mais tu as reçu la plus belle chose qui soit en république et en démocratie, l'action du suffrage universel et la confiance des milliers de guérandaises et Guérandais.

Mes chers collègues, dans quelques instants lors de ce conseil, vous allez élire le Maire et ses adjoints ensuite lors du second, vous réaliserez la mise en place des commissions l'attribution des dizaines de délégations, HLI, au parc de Brière, du CCAS au Syndicat du Brivet, la vraie vie locale en somme !

Je sais Madame le futur maire que dès votre élection, vous serez le Maire de toutes les guérandaises et guérandais, que l'ensemble des élus fabriquera le pain quotidien de la proximité et de l'écoute, mordra à pleine dents dans les grands projets de notre cité, révision du PLU pour le Guérande de 2020-2030, construction de l'Eco-quartier de la Maisonneuve qui aura traversé 3 mandats, et qui nous ramène à la notion de passage et du temps qui passe, l'avenir du Petit séminaire.

Vous allez aussi avoir à orienter la ligne politique de l'intercommunalité à CAP Atlantique, et nous aurons écouté et entendu nos concitoyens lors de la période écoulée, leurs critiques et leurs attentes !

Vous allez connaître la passion et l'addiction ! Ça dépendra

Je vais presque terminer avec cette citation de Goethe : « La dépendance volontaire est la position la plus belle : mais comment serait-elle possible sans l'amour »

Je sais mes chers collègues que vous avez tous l'amour et la passion de Guérande et de sa région.

J'ai évoqué le temps qui passe et le service des autres.

3 personnes symbolisent la vitalité du vivier des 500 000 élus locaux.

Ils ont traversés les mandats, ont fait preuve du dévouement absolu à la « chose publique, de compétence, d'intégrité, d'assiduité ».

Ils symbolisent dans leurs différences et leurs engagements respectifs, le creuset (l'Athanos) de la démocratie française ; Madame le futur Maire m'a donné l'autorisation de les mettre à l'honneur, d'autres le seront plus tard : Danielle Estay, Jean-Luc Perrais et Yves Lacroix et je leur remettrai à l'issue du conseil, la médaille de la ville de Guérande.

Bonne chance et bon vent à toutes et à tous pour cette nouvelle aventure. »

M. Priou passe la parole à Mme Marie-Annick Durand, doyenne de l'Assemblée pour l'élection du Maire.

La parole est ensuite passée à Marie Annick Durand, doyenne de l'assemblée pour l'élection du Maire

### **1 – ELECTION DU MAIRE – rapporteur : Mme Marie-Annick DURAND**

Mme Marie-Annick Durand, doyenne de l'Assemblée, rappelle que l'élection du Maire se fait à bulletin secret et à la majorité absolue.

Une candidate se déclare : Mme Stéphanie PHAN THANH

#### **Vote**

**28 votants : 25 bulletins → 25 voix pour Mme Stéphanie PHAN THANH  
3 bulletins blancs**

#### **Stéphanie PHAN THANH est élue Maire de Guérande.**

Monsieur Priou passe l'écharpe tricolore à Mme le Maire qui prononce le discours suivant :

« Nous souhaitons vous dire la profonde émotion qui fut la nôtre au soir des élections, en voyant la confiance que vous nous avez largement accordée. Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour nous avoir placés en tête dans tous les bureaux de vote.

A nos concitoyennes et concitoyens qui ne se sont pas déplacés jusqu'aux urnes pour aller voter, nous leur disons notre volonté de nous mettre au service de Guérande et des Guérandais et notre détermination à travailler pour eux, pour leurs familles, pour leurs enfants, ainsi que pour leurs aînés. Nous serons à l'écoute de tous les Guérandais.

Nous tenons aussi à saluer celles et ceux qui ont fait le choix de soutenir les listes « Guérande Alternance » menée par Madame Challier et « Vivons Guérande écologique et solidaire » menée par Monsieur Miché. Nous souhaitons leur dire que l'opposition municipale représente une partie non négligeable de la population qui s'est exprimée, et qu'à ce titre, leurs propositions comme leurs remarques, doivent être écoutées et respectées.

Nous formulons ainsi le vœu que perdure la qualité des débats qui se sont déroulés pendant les six dernières années. Nous espérons aussi vivement qu'un climat de respect mutuel, d'écoute réciproque, de sérénité dans les échanges, et d'efficacité dans les décisions soit la ligne directrice des six prochaines années.

La démocratie s'est exprimée, la campagne électorale est terminée et aujourd'hui une nouvelle équipe municipale, composée de femmes et d'hommes qui se mettent au service de leur ville, est installée.

Au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général.

Nous voulons saluer une dernière fois le travail et l'implication des élus qui ont fait le choix de ne pas se représenter.

Nous tenons aussi à exprimer nos plus vifs remerciements à Monsieur le Député, Christophe Priou, pour les six années passées à la tête de notre municipalité. Merci de nous avoir donné le goût de la noble politique, celle du service aux autres et du bien commun. Nous sommes honorés de reprendre le flambeau.

Nous sommes aujourd'hui prêts à relever les défis pour que la ville que nous aimons tant reste un symbole de dynamisme et de développement. Nous assumerons pleinement les responsabilités qui nous incombent tant au sein de la mairie et qu'au sein de Cap Atlantique.

Le mandat qui commence aujourd'hui ne sera ni plus simple ni plus difficile que le précédent. Il nous faudra avec la plus grande rigueur poursuivre les projets initiés par nos prédécesseurs et dont nous assumons pleinement l'héritage.

L'éco quartier de la ZAC de la Maison Neuve dont les premiers habitants sont attendus courant 2016, amorcera par sa mise en œuvre d'autres projets comme la création d'une filière d'écoconstruction.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et de du Secteur Sauvegardé qui a d'ores et déjà débuté, une large concertation sera menée pour que vous puissiez vous exprimer et qu'ensemble nous dessinions le Guérande de demain.

Une première réunion publique se tiendra le mardi 13 mai à 20h, à la salle polyvalente de Saillé.

Quant à la reconversion du Petit Séminaire, véritable joyau architectural et patrimonial de notre cité, il conviendra d'avancer dans une démarche responsable et en accord avec nos partenaires de Cap Atlantique. Cet enjeu est fondamental car bon nombre de projets sont portés à l'échelle de l'intercommunalité.

Par ailleurs, un autre chantier de grande envergure nous attend dès la rentrée scolaire de septembre 2014, il s'agit de la mise en place des temps péri-éducatifs instaurés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. La construction de ce projet aura nécessité un travail non négligeable en amont afin d'apporter une réponse équilibrée et adaptée aux établissements scolaires, aux parents d'élèves ainsi qu'à tous les enfants scolarisés à Guérande, qu'ils soient scolarisés au sein des écoles publiques ou privées.

Ces projets essentiels au rayonnement de notre belle cité ne nous ferons pas oublier votre quotidien que nous nous sommes engagés à améliorer et simplifier. Vos élus et les services de la Ville se sont déjà mis au travail pour y parvenir.

Le travail ne manquera pas pendant les six prochaines années, qu'il s'agisse du développement économique, de la culture, du patrimoine, des solidarités, de l'habitat, de la famille, de l'environnement, de la vie associative ou du sport soyez assurés de notre détermination »

Mme le Maire passe ensuite la parole M. Miché puis Mme Challier qui chacun leur tour saluent la tenue du débat démocratique, remercient leurs électeurs en indiquant qu'ils exprimeront leurs idées durant ce municipe, puis félicitent la liste majoritaire.

## **2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS – rapporteur : Madame le Maire**

Mme le Maire propose à l'Assemblée de fixer à neuf, le nombre d'Adjoints au Maire.

Cette délibération ne fait l'objet d'aucun débat et est adoptée à l'**unanimité**.

## **3 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE – rapporteur : Madame le Maire**

Madame le Maire propose la liste suivante, après qu'il lui ait été indiqué qu'aucune autre liste n'était présentée.

### **Liste «Guérande Avec vous » conduite par Stéphanie PHAN THANH :**

- ✓ Pascal LOIRAT
- ✓ Marie-Annick DURAND
- ✓ Thierry de LORGERIL
- ✓ Françoise JOUNIER
- ✓ Luc PORTET
- ✓ Catherine LACROIX
- ✓ Bernard MACÉ
- ✓ Anouk PAOLOZZI-DABO
- ✓ Frédérick DUNET

### **Vote**

**25 votants → 25 bulletins en faveur de la liste présentée**

En fin de Conseil Municipal, Monsieur Christophe Priou remet la médaille de la ville à Danielle Estay, Jean-Luc Perrais et Yves Lacroix

Fin du conseil municipal à 20h30